

ENQUETE PUBLIQUE S.A.G.E. AUTOMNE

octobre / novembre 2015

Monsieur le Commissaire-enquêteur,

Dans le cadre de l'enquête que vous menez au sujet du bassin de l'Automne quant à la préservation de la qualité de ses eaux tant superficielles que souterraines, je désire attirer votre attention sur un projet porteur de gravissimes menaces sur ces dernières.

Il s'agit de l'affaire bien connue maintenant sous le nom d' « Écopôle du Bois du Roi » et qui consisterait en la réouverture de la carrière de silice sur le territoire de la commune de Péroy les Gombries et le comblement de celle-ci par des matériaux des classes 2 et 3.

La profondeur de l'exploitation -35 mètres-, les quantités de déchets reçues -350 000 tonnes par an dont une grande partie de matières fermentescibles-, la durée de l'exploitation -30 ans- ne peuvent conduire qu'à une contamination des eaux souterraines, explicitement envisagée par les porteurs du projet puisqu'une surveillance de 30 années est prévue à la suite des 30 années d'exploitation.

Que se passerait-il si une contamination de la ressource en eau potable était constatée ? Les pouvoirs publics fermeraient-ils le centre d'enfouissement « technique » ? Ne serait-il pas alors trop tard pour sauvegarder cette richesse incommensurable appartenant au patrimoine commun ? Qui serait responsable d'une telle catastrophe : l'administration ? le porteur de projet ?

Il est de notoriété publique que des pollutions de bassins d'alimentation d'eau potable se sont produites récemment, dans notre pays, du fait de la mise en exploitation de décharges (proche de chez nous, le centre d'enfouissement de Moulin-sous-Touvent, pour ne citer que celui-là). Les irresponsables promesses de l'aménageur n'élimineront jamais cette vérité.

Est-il admissible qu'un particulier, dans une recherche de profits commerciaux, se permette de faire courir de tels risques sanitaires à l'ensemble de la population de la région de la Nonette, et, également de l'Automne ?

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire-enquêteur...